



G U I D E

ARTifariti 2011
V Rencontres Internationales D'art en Territoires Libérés du Sahara Occidental
15 au 29 Octobre 2011. Tifariti (Sahara libéré)

INFORMATION: www.artifariti.org - artifariti.blogspot.com - info@artifariti.org



Guide ARTifariti 2011

**V Rencontres Internationales D'art en Territoires Libérés du Sahara Occidental
15 au 29 Octobre 2011. Tifariti (Sahara libéré)**

INFORMATION: <http://www.artifariti.org/> artifariti.blogspot.com

APPEL À PROJETS

1. Cet appel a pour but de sélectionner des projets artistiques et des interventions permanentes à réaliser dans l'enclave de Tifariti, capitale des territoires libérés du Sahara occidental. Depuis la réflexion et l'activité de l'art contemporain, le projet vise à restituer la réalité naturelle, culturelle, sociale et géopolitique du Sahara occidental.

L'existence d'un mur de 2700 kilomètres, parsemée de trois millions de mines, qui divise en deux le Sahara occidental et sépare la population Sahraoui entre l'occupation et l'exil depuis 35 ans, est la pièce maîtresse de ce projet. ARTifariti 2011, V Rencontres Internationales d' Art dans les territoires libérés du Sahara Occidental, sont organisées par le ministère de la Culture de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et l'Association d'amitié avec le peuple sahraoui de Séville (AAPSS).

ARTifariti est un rendez-vous avec les pratiques artistiques en tant qu'outil pour faire valoir les droits de l'homme, le droit des individus et des peuples à leur terre, leur culture, leurs racines et leur liberté. Cette rencontre artistique est annuelle et publique. Elle propose une réflexion sur la création, la politique et la société. C'est un point de rendez-vous pour les artistes qui s'intéressent à la capacité de l'art à questionner et transformer la réalité. ARTifariti veut promouvoir le multiculturalisme, développer les échanges d'expériences entre artistes locaux et d'autres parties du monde et contribuer à la diffusion internationale de la réalité sahraouie. Ceci afin d'amener une réflexion à partir de l'art et la culture, par la connaissance directe et ainsi, favoriser le développement de ce peuple à travers son propre patrimoine culturel.

La curatelle d' ARTifariti 2011 est réalisé par un collectif ouvert, décentralisé et anonyme d' artistes qui coopèrent sous le nom GDEM Izik, le camp sahraoui d'El Aaiun violemment démantelé le 8 Novembre 2010 qui est devenu un symbole de la lutte pour la justice et la liberté.

Le "camp de la justice et la dignité" Gdeim Izik, a été jusqu'à présent la plus grande manifestation de protestation dans l'histoire du Sahara occidental. Plus de 20.000 sahraouis ont planté leurs tentes sur la périphérie de Laayoune en exigeant le respect de leurs droits sociaux et de leurs ressources naturelles .Ils sont devenus la flamme des mouvements révolutionnaires qui, avec des slogans réclamant Justice et Dignité, se sont répandus entre les peuples arabes et dans le monde entier. Les soulèvements populaires contre le totalitarisme en Afrique du Nord sont la réponse sociale à la difficile situation économique et politique dans laquelle se trouvent ces pays depuis de nombreuses années. En même temps ils représentent un courant d'espérance en e qui concene les revendications de liberté du peuple sahraoui et tous les peuples soumis.

Avec son slogan " Révolte de Liberté", ARTifariti resume la clameur du peuple sahraoui et de tous les peuples qui se soulèvent contre l'oppression. En octobre, Tifariti sera une fois de plus un champ d'expérimentation où déclencher le pouvoir des pratiques artistiques pour la transformation de la réalité . Ce sera également un lieu de rencontre où les énergies en défense des libertés et des droits humains se reflètent dans des créations et des réflexions artistiques. ARTifariti 2011 veut planter et arroser les semences de Gdeim Izik pour connecter les gens entre eux avec leurs espoirs et leurs luttes.

2. Cet appel d'offre est international. Des artistes de toute nationalité peuvent présenter leur projet, de façon individuelle ou collective. Dans le cas d'une présentation collective, un représentant doit être désigné et se déplacera à Tifariti pour la mise en place de l'œuvre.

3. L'appel est ouvert aux propositions de toutes disciplines artistiques (peinture, sculpture, dessin, vidéo, performance, interventions propres à chaque site, interventions dans le contexte social, etc.) Les projets seront valorisés par l'utilisation des matériaux et des ressources trouvés sur place (sable, calcaire, bûches sèches, ossements d'animaux, fossiles, recyclage des matériaux, acier et blocs de ciment, tissus des tentes, Melfas teintées, restes de matériel de guerre, etc.) On appréciera également les œuvres au caractère permanent qui contribuent davantage à consolider Tifariti en tant qu'espace culturel international et symbole d'espoir pour le peuple sahraoui et tous les peuples du monde.

L'adéquation de la proposition avec l'objectif conceptuel de ces rencontres, énoncés au point 1 des bases, le contexte dans lequel ils se développent et leur faisabilité technique et artistique, en tenant compte de la situation sociale, géographique et économique du peuple sahraoui, seront d'autres critères de sélection.

4. Un jury composé par des professionnels du monde de l'art sélectionnera un total de six projets selon l'intérêt artistique des projets.

5. Le Ministère de Culture de la RASD et l'AAPSS, entités organisatrices des Rencontres, apporteront les matériaux et outillages nécessaires pour la réalisation des projets.

6. Le déplacement à Tifariti depuis Madrid, les transports internes, l'hébergement et les repas des artistes pendant la durée des Rencontres seront pris en charge par l'organisation.

7. Les œuvres réalisées sont destinées à enrichir le patrimoine culturel de Tifariti et seront exposées en plein air ou au musée de Tifariti. Les artistes cèdent au Ministère de la Culture de la RASD (à travers la signature d'un document écrit après la divulgation de la sélection) les droits de propriétés de l'œuvre, ainsi que les droits d'édition et de reproduction sur tout support et image dans le but de contribuer à l'esprit et les motivations qui régissent cet appel. Dans le cas où l'exécution des travaux aurait besoin d'une finition après la fin de ARTifariti, l'auteur ou les auteurs s'engageront à rendre leur oeuvre dans le délai d'un mois à la AAPSS pour que cette entité l'envoie et lui donne son entrée dans le fond du Musée de Tifariti.

8. Le développement et le contenu des Rencontres ainsi que le travail accompli dans celles-ci, seront diffusés par les médias et par la publication d'un catalogue spécifique. Pour son élaboration les artistes sélectionnés s'engagent à apporter à l'organisation dans le délai maximum d'un mois leur propre réflexion sur leur expérience créatrice et leur oeuvre dans un texte d'une longueur maximale d'une page, et tout autres documents graphiques liés à leur création (photos, adresses, liens ou actions sur l'internet).

9. Des expositions itinérantes seront organisées à l'intérieur et l'extérieur des territoires sahraouis, de façon à faire connaître les Rencontres et pour cela, les artistes devront permettre l'enregistrement du processus de création et de toutes les activités qui y mènent.

10. Les artistes qui développent postérieurement des présentations, des expositions, des catalogues ou tout autre matériel imprimé ou audiovisuel, des actions artistiques ou des travaux dérivés de l'oeuvre sélectionnée et développée dans ces rencontres, devront mentionner expressément dans les divers supports artistiques, de distribution et de promotion que dite oeuvre a été réalisée pour ARTifariti et, ayant été cédée au Ministère de Culture de la RASD, elle fait partie du Patrimoine Culturel du Village saharai; ainsi que le notifier à l'AAPSS et lui faire parvenir le matériel élaboré et l'incorporer au Musée de Tifariti.

11. Présentation des travaux: Les artistes qui désirent participer à la IV édition d'Artifariti doivent présenter un projet accompagnés des documents suivants :

- Nom de l'auteur, adresse, téléphone, email et curriculum avec un maximum de 2.000 caractères.
- Titre et description illustrée du projet avec un maximum de 4.000 caractères.
- Énumération des besoins techniques pour l'élaboration de l'oeuvre (matériaux, outils, aides, conditions du montage) sans oublier les dimensions de l'oeuvre et le devis prévu.
- Presse et catalogues d'expositions récents ou tout autre document estimé intéressant pour appuyer et accompagner le projet de l'artiste.

Toute la documentation doit être envoyée par e-mail en format PDF à info@artifariti.org ou par courrier postal à :

ARTifariti 2011

Association d'amitié avec le peuple sahraoui de Séville (AAPSS)

Calle Virgen de la Antigua, 4 - 41011 Sevilla - Espagne

12. Le délai de présentation des projets se termine le 10/06/11. Le jury se réunira le 22 juin 2011. L'organisation se mettra en contact avec les artistes sélectionnés à partir de cette date afin de conclure les détails de leur participation selon les bases établies. Les artistes réaliseront leurs travaux à Tifariti pendant les jours décidés pour les Rencontres, en plein air ou dans des espaces aménagés pour son travail de création.

La participation à cet appel suppose la pleine acceptation des bases.